

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 31 octobre 2014
(convocation du 24 octobre 2014)

Aujourd'hui Vendredi Trente Et Un Octobre Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELLU Arnaud, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUEH Marik, M. FLORIAN Nicolas, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel
Mme VERSEPUY Agnès à Mme JACQUET Anne-Lise à partir de 10h45
M. TURON Jean-Pierre à M. HERITIE Michel à partir de 11h45
M. VERNEJOUL Michel à Mme. BOST Christine
M. BONNIN Jean-Jacques à M. GARRIGUES Guillaume
Mme BOUDINEAU Isabelle à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10h
Mme CHABBAT Chantal à Mme. IRIART Dominique
M. DAVID Yohan à M. BRUGERE Nicolas
Mme DELATTRE Nathalie à M. DUCHENE Michel
Mme DELAUNAY Michèle à Mme ZAMBON Josiane à partir de 10h
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis

Mme DESSERTINE Laurence à M. FLORIAN Nicolas
M. HURMIC Pierre à M. ROSSIGNOL PUECH Clément à partir de 12h15
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud
M. LAMAISON Serge à Mme. KISS Andréa
M. LE ROUX Bernard à M. TRIJOULET Thierry à partir de 11h30
Mme LOUNICI Zeineb à M. RAYNAL Franck jusqu'à 9h45
M. MILLET Thierry à Mme. PEYRE Christine
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10h30
Mme ROUX-LABAT Karine à M. LABARDIN Michel
Mme TOUTON Elizabeth à Mme WALRYCK Anne

EXCUSES :

Mme CAZALET Anne-Marie, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FORZY-RAFFARD Florence

LA SEANCE EST OUVERTE

**BASSENS - SOCIETE SAIPOL - Fusion - absorption par DIESTER INDUSTRIE -
Subvention de la Communauté urbaine de Bordeaux - Avenant N°1 à la
convention du 8 février 2012 - Décision.**

Monsieur REIFFERS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération N° 2011/0805 du 25 novembre 2011, notre Etablissement public s'est prononcé en faveur d'une aide à l'investissement immobilier et matériel d'un montant de 500 000 € au bénéfice de la Société SAIPOL, spécialisée dans la fabrication d'huiles et graisses brutes, pour la création d'une ligne de décorticage de graines de tournesol destinée à produire une matière première concentrée en protéines.

Une convention, entre la Société SAIPOL représentée par son Directeur Général Monsieur Philippe TILLOUS-BORDE et la Communauté urbaine de Bordeaux, fixant les modalités de versement de la subvention communautaire et les engagements de la Société en matière de création d'emplois, a été signée le 8 Février 2012.

Un premier acompte de la subvention, d'un montant de 250 000€, a pu être versé le 20 Mars 2012. La date d'échéance pour le versement du solde est fixée au 25 Novembre 2014.

Par suite d'une restructuration interne intervenue au sein du Groupe SOFIPROTEOL en 2014, la Société SAIPOL a été absorbée par la Société DIESTER INDUSTRIE. La date de réalisation de cette fusion de la société absorbée par la société absorbante prend effet au 26 Juin 2014. Cette opération entraîne, à cette date, la dissolution de SAIPOL qui sera suivie de la radiation du Registre du Commerce et des Sociétés dont elle relève.

En conséquence de cette opération, DIESTER INDUSTRIE se substituera de plein droit en lieu et place à SAIPOL dans l'exécution de chacun des contrats que cette dernière avait contracté antérieurement dans le cadre de son activité.

L'intégralité des droits et obligations de SAIPOL découlant de ses contrats, non intuiti personae, passés avec des tiers, et en particulier celui passé avec la Communauté urbaine de Bordeaux est transférée à DIESTER INDUSTRIE, dont la nouvelle dénomination sociale devient SAIPOL et dont le siège administratif est transféré à l'adresse suivante : SAIPOL – Services Centraux – Boulevard Maritime – 76530 GRAND-COURONNE.

Le N° RCS de ce nouveau SAIPOL est : RCS Paris 388 021 156.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L1511-1 à L1511-5 et R1511-1 à R1511-23,

VU la délibération N° 2011/0805 du 25 Novembre 2011,

VU la convention du 8 février 2012,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE la Communauté Urbaine prend acte de la fusion-absorption de la Société SAIPOL par **Diester Industrie**, du transfert de l'intégralité des droits de SAIPOL à DIESTER INDUSTRIE, et de la dénomination de la nouvelle société, à savoir SAIPOL, pour ce qui concerne, notamment, les conditions de versement du solde de la subvention « Aide à l'immobilier d'entreprise et à l'investissement matériel » et la réalisation des conditions spéciales liées à la création et au maintien des emplois.

DECIDE

Article unique : d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant N°1 ci-annexé, à la convention du 8 Février 2011 entre la Communauté urbaine de Bordeaux de la nouvelle Société SAIPOL dont la dissolution est intervenue le 26 Juin 2014.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Europe Ecologie les Verts et le groupe des élus Communistes et Apparentés votent contre

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 31 octobre 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
10 NOVEMBRE 2014

PUBLIÉ LE : 10 NOVEMBRE 2014

M. JOSY REIFFERS